



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/437
19 avril 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 19 AVRIL 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR
INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA YOUGOSLAVIE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du mémorandum sur les conséquences humanitaires de l'agression menée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) contre la République fédérale de Yougoslavie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Vladislav JOVANOVIĆ

ANNEXE

Mémoire sur les conséquences humanitaires de l'agression
menée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
contre la République fédérale de Yougoslavie

Non contente de s'en prendre à un pays souverain et indépendant, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a, par son agression du 24 mars 1999, menacé la paix et la sécurité internationales, violé de façon flagrante la Charte des Nations Unies et le système juridique international et causé l'une des plus graves catastrophes humanitaires que le monde ait connue depuis la création de l'Organisation des Nations Unies.

En mettant en place d'énormes moyens militaires et dans le cadre du bombardement aérien de la population de la République fédérale de Yougoslavie, de ses infrastructures et de son potentiel économique, l'OTAN a impudemment largué plus de 5 000 tonnes d'explosifs parmi les plus destructeurs et utilisé des bombes à dispersion interdites par le droit international, qui ont fait de nombreuses victimes et causé des dégâts matériels très importants.

Vingt-cinq jours de bombardements incessants ont menacé l'ensemble de la population de la Yougoslavie, y compris les 700 000 réfugiés venus de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, en particulier des enfants et des personnes âgées et des personnes bénéficiant d'une protection sociale spéciale. Les conditions de vie se sont nettement aggravées pour les 11 millions de Yougoslaves qui ont dû se réfugier dans les abris et les caves en quittant leur lieu de résidence permanente, cela tous les jours depuis le début de l'agression.

Les destructions pures et simples d'innombrables installations économiques ont durablement privé des centaines de milliers de travailleurs de leur emploi, ce qui menace leur existence et celle d'environ 2 millions de personnes qui sont les membres de leurs familles. La poursuite des bombardements entrave l'activité économique normale et la bonne marche des services publics dans presque tous les domaines, notamment l'industrie, les mines, les transports et l'agriculture, alors que nous nous trouvons en pleine saison des semailles de printemps. D'innombrables usines pharmaceutiques et les centres de soins les plus importants de Belgrade et d'autres villes du pays ont été attaqués et détruits, ce qui met directement en danger la santé de l'ensemble de la population. À titre d'exemple, les hôpitaux, dispensaires et maternités de Belgrade, Pristina, Cuprija, Aleksinac, Nis, Novi Sad, Cacak, Ivanjica et d'un certain nombre d'autres villes ont été soit endommagés, soit détruits.

Des centaines de milliers de personnes ont vu leur maison détruite, tandis que la destruction des voies de communication, ponts, voies ferrées, gares, aéroports, bâtiments officiels, jardins d'enfants, écoles et universités a bouleversé la vie quotidienne de la population et son approvisionnement régulier en fournitures de base. L'éducation de 800 000 élèves et étudiants a été interrompue. La destruction d'une seule centrale de chauffage dont dépend la moitié de la population de Belgrade pour se chauffer a menacé la survie de 1 million d'habitants de la capitale. La destruction d'un pont, monument historique sur le Danube à Novi Sad, a détruit le système régional

/...

d'approvisionnement en eau et une seule attaque destructrice a privé 600 000 personnes d'eau potable.

L'emploi de munitions d'un caractère hautement destructeur, y compris celles qu'interdisent les conventions internationales en vigueur, et le bombardement de raffineries de pétrole et d'entrepôts de matières premières de l'industrie chimique, ainsi que d'entrepôts de produits pétroliers et d'ammoniaque (Belgrade, Pancevo, Novi Sad, Smederevo, Guca) et d'un certain nombre d'autres usines chimiques ont causé une grave catastrophe écologique aux conséquences durables, tant pour la République fédérale de Yougoslavie que pour les autres pays de la région, y compris l'Europe et la Méditerranée.

Le caractère criminel de l'agression se manifeste également par les frappes directes d'hôpitaux et d'autres établissements de santé, de convois de réfugiés, de jardins d'enfants, d'écoles, de trains de voyageurs, d'automobiles, d'hôtels et d'auberges de jeunesse. Les monuments culturels et historiques, dont beaucoup sont placés sous la protection de l'UNESCO, n'ont pas non plus été épargnés.

L'agression, les bombardements massifs et la destruction systématique dont ont été l'objet des villes comme Pristina, Prizren, Pec, Djakovica, Nis et Novi Sad ont entraîné des exodes et des déplacements de réfugiés dans le pays et vers les pays voisins dans lesquels, comme en Macédoine, il n'y avait jamais eu de réfugiés auparavant.

La situation des 700 000 réfugiés de Croatie et de Bosnie-Herzégovine que la Yougoslavie abrite depuis plusieurs années s'est gravement détériorée. Les centres de réfugiés ont été l'objet de frappes directes, en particulier à Pristina, Kursumlija et Kula. Les bombes de l'OTAN ont tué un grand nombre de réfugiés et ont blessé un nombre encore plus grand d'entre eux.

Étant donné que dans le contexte de l'agression continue de l'OTAN et des bombardements aériens qui se poursuivent 24 heures sur 24, il n'est pas possible d'indiquer avec exactitude, au 18 avril 1999, l'étendue des dommages matériels et autres non plus que le nombre de personnes qui ont perdu la vie et qui sont enterrées sous les décombres, le mémorandum ne fournit des informations que sur les dommages et les conséquences que le public, y compris de nombreux représentants de médias internationaux qui en ont rendu compte, a pu constater par lui-même.

Pertes civiles

Entre le début de son agression et le 14 avril 1999, l'OTAN a effectué plus de 6 000 attaques criminelles contre le territoire de la République fédérale de Yougoslavie. À cette fin, 700 avions, dont 53 avions de combat, ont été utilisés, plus de 1 500 missiles de croisière lancés et plus de 5 000 tonnes de bombes larguées.

Les attaques ont tué plus de 500 civils et en ont grièvement blessé plus de 4 000 autres. C'est à Kursumlija, Pancevo, Cacak, Kragujevac, Vranje, Aleksinac, Orahovac, Pristina et Grdelica Gorge que l'on dénombre le plus de victimes ainsi que dans deux convois de réfugiés sur la route de Kjakovica à

/...

Prizren, où environ 75 femmes, enfants et personnes sans défense ont péri en quelques heures sous les bombardements des avions de l'OTAN.

Trois millions d'enfants dans la République fédérale de Yougoslavie se trouvent menacés par les conséquences de la guerre et des bombardements criminels de l'OTAN.

À la suite de ces attaques barbares, des centaines de milliers de personnes ont été exposées à l'intoxication par le gaz, qui peut avoir des conséquences durables sur la santé de la population et sur l'environnement, tant dans la République fédérale de Yougoslavie que dans la région, y compris le continent entier et la Méditerranée.

Par suite de la destruction du pont de Petrovaradin, Novi Sad et Petrovaradin (600 000 habitants) se sont retrouvés sans eau, les systèmes d'adduction d'eau passant par le pont, et les systèmes d'adduction d'eau alimentant environ un million de personnes ont été détruits par les bombardements dans l'ensemble du pays.

La destruction totale des capacités économiques dans l'ensemble de la Yougoslavie a privé 500 000 travailleurs de leur emploi et 2 millions de personnes se sont retrouvées sans aucun revenu ou privées de la possibilité d'assurer des conditions de vie minimum. Les effets s'en font déjà sentir sur les conditions de vie générales de la majeure partie de la population dans l'ensemble du pays, qui se sont aggravées, de même que sur la nutrition, le logement et la protection médicale.

Les dommages matériels sont énormes et les évaluations les plus rudimentaires les chiffrent à quelques milliards de dollars.

Hôpitaux et centres médicaux

Les forces aériennes de l'OTAN ont visé des hôpitaux et autres établissements médicaux, qui ont été soit endommagés, soit entièrement détruits. Il s'agit notamment des suivants :

- Hôpital et centre médical de la région de Leskovac;
- Hôpital et centre hospitalier universitaire à Nis;
- Centre de gérontologie à Leskovac;
- Hôpital général à Djakovica;
- Hôpital municipal à Novi Sad;
- Clinique gynécologique/obstétrique, centre hospitalier universitaire à Belgrade;
- Hôpital neuropsychiatrique "Dr. Laza Lazarevic" et pharmacie centrale du centre des urgences à Belgrade;

/...

- École de médecine militaire à Belgrade;
- Centre hospitalier et centre des urgences à Aleksinac;
- Hôpital Saint-Sava à Belgrade;
- Centre médical à Kraljevo;
- Clinique sur le mont Zlatibor;
- Centre médical à Rakovica;
- Hôpital orthopédique à Belgrade;
- Maternité "Savski Venac" à Belgrade.

Établissements d'enseignement

Plus de 190 écoles, bâtiments universitaires et garderies ont été détruits ou endommagés dans l'ensemble de la Yougoslavie (plus de 20 facultés, 6 collèges, 40 écoles secondaires et 80 écoles primaires, 6 résidences universitaires), au nombre desquels :

- Écoles primaires "16 octobre" et "Vladimir Rolovic" à Belgrade;
- Jardin d'enfants de la cité de Petlovo brdo à Belgrade;
- Jardin d'enfants à Nis;
- Deux écoles secondaires dans la région de Nis;
- Écoles primaires "Toza Markovic", "Djordje Matosevic", "Veljko Vlahovic", "Sangaj" et "Djura Danicic"; crèche "Duga" et jardin d'enfants Visarionova Saint et Sangaj; centre de transport scolaire et faculté de philosophie à Novi Sad;
- Quatre écoles primaires et une école secondaire dans la région de Leskovac;
- Deux écoles primaires et une école secondaire, le terrain de sport, un centre médical et une clinique dentaire à Cuprija;
- École primaire à Lucani et plusieurs écoles au Kosovo et Metohija;
- Les facultés de droit et de sciences économiques et l'école primaire "Radoje Domanovic" à Nis;
- Des écoles primaires à Kraljevo et dans les villages de Cvetke, Aketa et Ladjevci;
- Les écoles primaires "Ivo Lola Ribar", "A. Mrazovic" et "N. Vukicevic" à Sombor;

/...

- École primaire "Nikola Tesla" à Kljajicevo;
- Centre scolaire à Kula;
- Une école primaire et l'école secondaire de construction mécanique à Rakovica.

Voies de communication

Des dommages étendus ont été causés aux routes et aux voies ferrées. Ont été particulièrement visés les ponts portant des routes et des voies ferrées, dont 11 ont été entièrement détruits et 11 fortement endommagés.

En raison de la destruction des ponts sur le Danube, la circulation fluviale sur ce cours d'eau, qui est la voie la plus courte reliant la mer du Nord et la mer Méditerranée, est complètement paralysée.

Équipements civils et économiques, bâtiments publics

Jusqu'ici, quelques milliers d'installations économiques et de logements ont été soit endommagés soit détruits par les frappes aériennes. Plus de 3 500 usines et logements ont été détruits dans la seule région de Leskovac.

C'est à Pristina, Novi Sad, Aleksinac, Djakovica, Prokuplje, Gracanica, Cuprija et ailleurs que les forces de l'OTAN ont causé les plus graves dommages aux habitations. Des équipements civils dans la banlieue de Belgrade à Kijevo-Knezevac, Batajnica, Jakovo, Borca et près de Pancevo ont été attaqués.

Cinq cents logements ont été détruits à Cuprija. Il en a été détruit autant à Aleksinac et 5 000 personnes se sont retrouvées sans foyer dans ces deux petites villes.

Industrie et commerce

Les cibles prises par les forces d'agression de l'OTAN étaient des usines civiles et des capacités industrielles destinées directement à répondre aux besoins de la population.

Agriculture

Plusieurs milliers d'hectares de terres arables ont été endommagés par les bombardements. Des usines d'engrais ont été endommagées et des stocks ont été détruits, ce qui compromet la production alimentaire. De nombreuses fermes privées et de nombreux complexes agro-industriels ont été détruits :

- Le complexe agro-industriel de Kursumlija;
- Le complexe agro-industriel de Gnjilane;
- Le complexe agricole "Malizgan" à Dolac;
- Le complexe agricole "Djuro Strugar" à Kula;

/...

- Plus de 260 hectares de forêt ont été ravagés par des incendies causés par les bombardements de l'OTAN dans toute la Yougoslavie;
- Plusieurs milliers d'hectares de terres arables, de nombreuses rivières et nappes phréatiques ainsi que de nombreux lacs ont été pollués par des produits dérivés du pétrole et des produits chimiques.

Établissements publics et logements

Des dizaines de milliers de logements ont été endommagés ou détruits dans toute la Yougoslavie, les exemples les plus criants étant la destruction d'immeubles au centre d'Aleksinac (500 logements), à Cuprija (500 logements), à Pristina, à Kraljevo, à Rakovica, à Nis, à Kragujevac et dans d'autres localités. De nombreux établissements publics ont également été détruits :

- La poste de Pristina le 7 avril 1999;
- Le centre de réfugiés à Pristina le 7 avril 1999;
- La station de ski "Tornik" sur le Mont Zlatibor le 8 avril 1999;
- La station de montagne "Divcibare" le 11 avril 1999;
- L'hôtel "Baciste" sur le Mont Kopaonik le 12 avril 1999;
- Une installation municipale de chauffage collectif à Krusevac les 12 et 13 avril 1999;
- Une installation de chauffage collectif de Novi Beograd le 13 avril 1999;
- La station météorologique du Mont Kopaonik le 13 avril 1999;
- Quatre bibliothèques publiques à Rakovica le 16 avril 1999;
- Le centre de réfugiés dit du "7 juillet" à Paracin.

Monuments culturels et historiques et lieux du culte

- Le monastère de Gračanica (XIV^e siècle) le 24 mars 1999;
- Le monastère de Rakovica (XVII^e siècle) le 29 mars 1999;
- Le patriarcat de Pec le 1^{er} avril 1999;
- L'église de Jelasnica près de Surdulica le 4 avril 1999;
- Le couvent de l'église Saint-George à Petrovaradin, qui date de 1714, le 1^{er} avril 1999;
- Le monastère de Notre-Dame (XII^e siècle) au confluent de la Kosanica et de la Toplica dans la région de Kursumlija le 4 avril 1999;

/...

- Le monastère de Saint-Nicholas (XIIe siècle) dans la région de Kursumlija le 4 avril 1999;
- Le monastère de l'archange Gabriel à Zemun le 6 avril 1999;
- L'église catholique Saint-Antoine à Djakovica le 29 mars 1999;
- Le cimetière orthodoxe de Gnjilane le 30 mars 1999;
- Le monument de Bogutovac le 6 avril 1999;
- Le monument aux morts de "Kadinjaca" le 8 avril 1999;
- Le monastère de Vojlovica près de Pancevo le 12 avril 1999;
- Le monastère de Hopovo (dont l'iconostase a été endommagée) le 12 avril 1999;
- Le cimetière orthodoxe de Pristina le 12 avril 1999;
- L'église du monastère de l'archange Michel le 16 avril 1999.

Monuments culturels et historiques et musées

- Le toit de la forteresse de Petrovaradin a été fortement endommagé le 1er avril 1999;
- Le pont de Tabacki à Djakovica, vieux de quatre siècles, a été fortement endommagé le 5 avril 1999;
- La vieille ville de Djakovica a été fortement endommagée le 6 avril 1999;
- Les archives conservées dans un bâtiment public à Belgrade ont été détruites le 3 avril 1999;
- Le monument aux morts de Gucevo (Loznica);
- Le parc "Sumarice" à Kragujevac;
- Le musée de Voïvodine à Novi Sad;
- Les casernes de Kragujevac, classées monument historique, le 16 avril 1999;
- Le vieux pont de Novi Sad, qui symbolisait le massacre de Serbes et de Juifs en 1941.

La catastrophe humanitaire au Kosovo Metohija et dans toute la République fédérale de Yougoslavie a été causée par l'agression de l'OTAN. Elle est la conséquence de la violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. En outre, en usant abusivement de sa force militaire, l'OTAN a

/...

mis en péril la paix et la sécurité internationales et a porté aux relations internationales et à l'ordre juridique international le coup le plus sévère depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Pour que la situation humanitaire catastrophique puisse être rapidement et effectivement résolue, il faut que l'OTAN arrête immédiatement son agression. Le Gouvernement fédéral de la République fédérale de Yougoslavie et le Gouvernement de la République de Serbie ont appelé les personnes déplacées et les réfugiés à rentrer dans leurs foyers, ce qu'ils peuvent faire en toute sécurité. Le Gouvernement yougoslave a décrété, à compter du 6 avril 1999, la cessation de toutes les activités antiterroristes au Kosovo-Metohija, ce qui représente un pas important sur la voie d'une solution aux problèmes humanitaires. Le 6 avril 1999, le Vice-Président du Gouvernement fédéral, M. Nikola Sainovic, et M. Ibrahim Rugova sont parvenus à un accord en vue de la création conjointe de conditions favorables au retour des personnes déplacées et des réfugiés et de la solution d'autres questions humanitaires en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les organisations humanitaires yougoslaves.
